ID: 038-200040657-20240404-03_1-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

DELIBERATION N° 49-24

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le quatre avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation n° 03B qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 26 mars 2024 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Thierry JOUBERT.

Présents:

SAVIGNON Joseph CIOT Xavier GIRAUD Murielle
SERRE Emmanuel FAYARD Adeline RAVANAT Jean-Luc
SIAUD Alain DECHAUX Marie-Claire BALME Eric
KRAMARCZEWSKI Bruno GIRARDOT Frédéric MENDEZ Alain
BONOMI Jean-Pierre TRAPANI Mary GRAND Florence

MULYK Fabien GIACOMETTI Geneviève BATTISTEL Marie-Noëlle MAUROY Claude PONTIER Joël LE TRAOU Dominique

CORNU Liliane LUC Alain PONCET Denis FAURE Philippe JOUBERT Thierry BALMET Lucie CHATTARD Arnaud CHAUD Frédéric BUCH Emile

BRUGNERA Jean-Michel GRIET Bernard MAUGIRON Frédéric
ROBERT Philippe SAURAT Coraline MAUGIRON Gilbert
MASLO Raymond LANEYRIE Jean-Marc BARTHELEMI Maryse
ROSSI Angélique TOSCAN Michel ROUSSET Alain
CHANTRE Carine TURC Sylvain MORA Serge

BONNIER Eric STUTZ Anne
BARI Nadine CURT Jean-Pierre

Absents excusés représentés : PREVOT Fabienne (pouvoir à TOSCAN Michel), GERBI Franck (pouvoir à JOUBERT Thierry), GONNORD Franck (pouvoir à Marie-Claire DECHAUX), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à BARI Nadine), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à FAYARD Adeline), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 49
Nombre de pouvoirs : 08
Nombre de délégués votants : 57

OBJET: PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MARS 2024

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2024 est soumis au vote de l'assemblée délibérante.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

→ ADOPTE le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 7 mars 2024.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 4 avril 202

La Présidente, Coraline SAURAT